

FICHE
MÉTIER
D'ART



INSTITUT
NATIONAL
MÉTIER
D'ART

SCULPTEUR-FONTAINIER

SCULPTEUR-FONTAINIER

MÉTIER

Une fontaine est une construction, généralement accompagnée d'un bassin, d'où jaillit l'eau. Elle fait partie du patrimoine d'une ville. La cité s'est souvent construite autour de l'eau. La fontaine la plus ancienne que l'on trouve à Paris date de 1151, c'est la fontaine des Innocents (Paris 1^{er}).

Les fontaines ont connu une évolution dans leur forme, dans leur développement mais aussi dans leur fonction. Nées d'un simple besoin d'approvisionnement en eau, elles sont devenues au cours des siècles de véritables œuvres d'art, de véritables monuments.

Le sculpteur fontainier réalise vasques et fontaines, contemporaines ou classiques, à base de pierres taillées et sculptées. Il utilise les différentes techniques de sculpture : bas-relief, haut-relief, chapiteau, ronde-bosse, pour créer la structure (cf. fiches métiers « sculpteur sur pierre » et « tailleur de pierre »). Tout projet démarre par un dessin qui permet de révéler et comprendre les volumes, les reliefs et qui aideront ensuite le professionnel pour le modelage si une maquette est nécessaire.

D'une manière générale, les fontaines sont réalisées en pierre (granit, pierre calcaire, marbre...). D'autres matériaux résistants peuvent être utilisés tels que la céramique, le verre ou le métal.

Lors de la conception, le sculpteur fontainier prend en compte le paysage, le bâti, la vue principale afin que la fontaine s'intègre dans son environnement.

Une fontaine peut être naturelle, c'est-à-dire alimentée par une source ou par un réservoir d'eau. La circulation de l'eau est généralement assurée par un moteur (une pompe) à énergie électrique (plus rarement solaire). Le système hydraulique est parfois complexe selon le type de fontaines (cascades, fontaines avec bassin, fontaines statuaires...), l'alimentation d'eau (constante, séquencée...), son circuit (fermé, semi-fermé ...), la sortie d'eau choisie (en jets d'eau, en gerbes...).

Certaines fontaines ont des jeux d'eau commandés à distance par informatique. Ainsi, le sculpteur fontainier possède des connaissances en fontainerie et des notions d'hydraulique. Il doit savoir calculer la puissance d'une pompe en fonction des jets et de la hauteur d'eau souhaitée ; faire des bassins de décantation et des filtrages pour la protection des pompes et les ajustages des jets. Des sondes permettent de définir à distance le niveau de l'eau et d'alimenter automatiquement la fontaine ou d'arrêter la pompe (lors de manque d'eau). Une horloge pourra arrêter la pompe la nuit, un anémomètre réduira les jeux d'eau selon le vent.

D'autres paramètres sont importants dans le bon fonctionnement d'une fontaine tels que les fondations et les évacuations qui doivent être bien maîtrisées lors de la mise en œuvre de la structure.

Des normes de sécurité doivent être respectées, notamment pour la hauteur d'eau des bassins, des grilles normalisées sont installées sur les parties profondes.

La plupart des fontaines contemporaines ont des bassins secs, leur réservoir nécessaire à l'alimentation en eau étant alors dissimulé sous la structure, cela permet d'éviter énormément de problèmes d'entretien et d'étanchéité des bassins.

FORMATIONS

Il n'existe pas de formation dédiée au métier de sculpteur fontainier. Toutefois, il est opportun de suivre une formation dans le domaine de la taille de pierre ou de la sculpture ornementale.

(cf. fiches métiers « sculpteur sur pierre » et « tailleur de pierre »)

Retrouvez toutes les adresses des organismes de formations initiales et professionnelles continues dans les métiers d'art en consultant notre base de données sur notre site Internet : <http://www.institut-metiersdart.org/>

Retrouvez le schéma des formations aux métiers d'art sur notre site Internet : <http://www.institut-metiersdart.org/>

Sur le site <http://www.moveart.org/>, retrouvez toutes les adresses des centres de formations en Europe.

ENVIRONNEMENT

Aujourd'hui, le métier de fontainier fait référence à plusieurs professions. En effet, il existe le fontainier ou agent de réseau qui a la responsabilité de l'exploitation et de la maintenance du réseau de distribution d'eau potable. Il vérifie et répare tuyaux, pompes et vannes d'un réseau local pour le compte d'une collectivité territoriale ou d'une société de traitement et de distribution des eaux. Également appelé fontainier mais plombier de formation, ce spécialiste des fontaines va utiliser des techniques anciennes comme la soudure à la louche, utilisée au XVIIe siècle pour rénover des fontaines aux canalisations en plomb situées dans les parcs ou les châteaux. Il possède un savoir-faire rare qui s'apprend

avant tout sur le terrain ou avec un apprentissage en plomberie, notamment auprès des Compagnons du Devoir.

Le sculpteur fontainier peut avoir un statut d'artisan ou d'artiste. Il maîtrise les techniques de sculpture ou taille de pierre et possède de bonnes connaissances en fontainerie et électricité.

Aujourd'hui, la réhabilitation des fontaines est une des préoccupations des municipalités ou collectivités territoriales. Quand le site est classé, les architectes des Bâtiments de France interviennent en tant que maîtres d'œuvre. Pour les fontaines importantes, les municipalités confient généralement les projets à un bureau d'étude qui fait ensuite appel à un sculpteur fontainier et aux entreprises spécialisées pour les fondations, les locaux techniques, la manutention des éléments sculptés..., les fabricants et revendeurs de matériel de fontainerie.

ORGANISMES PROFESSIONNELS

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB),

2, rue Béranger, 75140 Paris Cedex 03.
Tél. : 01 53 60 50 00. Fax : 01 45 82 49 10.

capeb@capeb.fr

<http://www.capeb.fr>

Organisation professionnelle représentant les professionnels de l'artisanat du bâtiment. Elle défend les intérêts matériels et moraux du secteur, promeut et représente les métiers devant les instances de concertation et de décision et auprès du grand public. Elle organise des journées nationales d'étude et édite la revue «Le bâtiment artisanal ». La CAPEB possède une bibliothèque comprenant plus de 2000 ouvrages techniques sur tous les corps de métiers du bâtiment et dont l'accès est réservé uniquement à ses adhérents.

Fédération française du bâtiment (FFB),

33, avenue Kléber, 75784 Paris Cedex 16.
Tél. : 01 40 69 51 00.

<http://www.ffbatiment.fr>

La fédération qui regroupe 56000 entreprises adhérentes dont 41000 artisanales, représente les salariés de la profession, les défend auprès de l'administration, des pouvoirs publics, des décideurs économiques et des acteurs de la construction. Elle comporte, en son sein, le Conseil de l'artisanat, instance créée en 1959 et entièrement dédiée aux entreprises artisanales. Elle édite la revue technique « Bâtimétiers » diffusant les informations issues d'une veille technologique et réglementaire portant sur l'ensemble des métiers du secteur du bâtiment.

Syndicat national des industries de roches ornementales et de construction (SNROC) Unicem,

3, rue Alfred Roll, 75849 Paris Cedex 17.
Tél. : 01 44 01 47 01. Fax : 01 40 54 03 28.
snroc@unicem.fr
<http://www.unicem.fr>

Le syndicat représente depuis plus de 150 ans, l'ensemble des entreprises exerçant les activités d'extraction, de transformation et de mise en œuvre des pierres calcaires, des marbres, des granits et autres roches utilisés dans les domaines de la décoration, de la voirie, de la restauration et de l'art funéraire.

Syndicat national des sculpteurs et plasticiens (SNSP),

11, rue Berryer, 75008 Paris.
Tél. : 01 42 89 34 14.
contact@sculpteurs-plasticiens.org
<http://www.sculpteurs-plasticiens.org>

Cet organisme représente, auprès des pouvoirs publics, l'ensemble des sculpteurs et plasticiens quel que soit leur matériau d'élection : bois, métal, papier, plastique, pierre, terre, textile, verre. Il informe ses membres sur l'ensemble des données relatives à la profession : métier, formation, environnement économique, débats d'actualité, législation, événements, adresses utiles. Il a aussi une mission de conseil fiscal et juridique auprès de ses adhérents et édite un bulletin "Sculpteurs".

SALONS ET MANIFESTATIONS

Journées européennes des métiers d'art - JEMA,

Annuel, avril
Institut National des Métiers d'Art - 23, Avenue Daumesnil, 75012 Paris.
Tél. : 01 55 78 85 85. Fax : 01 55 78 86 17.
<http://journeesdesmetiersdart.fr/>

Les Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA), initiées et coordonnées par l'INMA, portent pour ambition la valorisation du patrimoine immatériel et vivant. Elles fédèrent et mobilisent l'ensemble des acteurs du secteur. Les professionnels des métiers d'art sont au cœur de l'événement : portes ouvertes d'ateliers et de centres de formation, expositions, rencontres, démonstrations de savoir-faire, circuits de découverte, etc. Elles ont lieu tous les ans, le premier week-end d'avril, pendant trois jours et dans toutes les régions de France.

Batimat à Paris,

Biennal (années impaires), novembre,
Reed expositions France, 52-54, quai de Dion-Bouton, CS 80001, 92806 Puteaux Cedex.
Tél. : 01 47 56 51 51.
info@batimat.com

<http://www.batimat.com>

Carrefour international de la construction qui regroupe des professionnels du bâtiment, des fournisseurs de matériaux et matériels et autres métiers du gros œuvre, de la décoration et de la finition. Salon professionnel.

CONCOURS

Prix Avenir Métiers d'Art - INMA

Annuel, remise de prix : date variable.

Remise des dossiers : 31 mai de l'année en cours.

Institut National des Métiers d'Art - 23, Avenue Daumesnil, 75012 Paris.

Tél. : 01 55 78 85 85. Fax : 01 55 78 86 17.

prixavenir@inma-france.org

<http://www.institut-metiersdart.org>

Les Prix Avenir Métiers d'Art – INMA, organisés par l'Institut National des Métiers d'Art, avec le soutien de la Fondation Michelle et Antoine Riboud et de Banque Populaire, sont destinés à mettre en valeur de jeunes talents, futurs acteurs de la vie économique dans ces métiers de passion et de création. Ils ont pour objectif d'encourager les élèves de la filière Métiers d'Art, du niveau CAP au niveau Bac +2 (niveaux V, IV et III) en mettant en lumière leur créativité et leur maîtrise technique.

Le 1er Prix de chaque région et de chaque niveau reçoit un chèque d'une valeur de 250€ (pouvant être complété par des partenaires régionaux) ainsi qu'un diplôme. Les lauréats régionaux bénéficient également des avantages du CLUB Avenir : séjour de deux jours à Paris en vue du jury national, rencontres avec des professionnels, visite de musées, ateliers, etc.

Chaque premier prix national reçoit une dotation de 4500€. La dotation des 2^{èmes} Prix s'élève quant à elle à 2000€ et à 1000€ pour les 3^{èmes} Prix.

Les lauréats du Prix bénéficient également d'un accompagnement privilégié de l'INMA dans la suite de leurs parcours ainsi que d'un appui en termes de communication et de promotion.

Concours Un des Meilleurs Ouvriers de France

Société des Meilleurs Ouvriers de France, 16, rue Saint-Nicolas, 75012 Paris.

Tél. : 01 43 42 33 02. Fax : 01 43 42 20 41.

secretariat@mof.fr

<http://www.meilleursouvriersdefrance.info>

Concours conduisant à l'attribution du diplôme d'Etat « Un des meilleurs ouvriers de France », homologué au niveau III de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation.

Il atteste l'acquisition d'une haute qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle dans les domaines de la restauration, de l'hôtellerie, de l'alimentation, du bâtiment, de l'habitation, des structures métalliques, de l'industrie, de la terre et du verre, du vêtement, de la bijouterie, des techniques de

précisions, de la gravure, de la communication, de la musique, des animaux, de l'agriculture, du commerce et des services. Organisé tous les trois ans, les candidats aux épreuves de l'examen doivent avoir 23 ans minimum. Le concours est ouvert à 138 métiers répartis en 19 groupes. Une exposition des œuvres des lauréats est organisée par le comité.

Concours « Grand prix Pèlerin du patrimoine »,

Annuel,

Pèlerin « Grand prix Pèlerin du patrimoine »

18 rue Barbès - 92128 Montrouge CEDEX

Tél. : 01 44 35 58 58. Fax : 01 44 35 60 23.

patrimoine@pelerin.com

<http://www.pelerin-patrimoine.com/>

Ce concours vise à sensibiliser l'opinion publique sur son patrimoine de proximité et à encourager par une dotation les associations, les communes ou les particuliers concernés à sauvegarder leur patrimoine culturel et religieux. Plusieurs catégories dont une intitulée "petit patrimoine rural d'extérieur" (fontaines, lavoirs, sanctuaires...).

SOURCES D'INFORMATION

LIEUX RESSOURCES

Institut supérieur de recherche et de formation aux métiers de la pierre,

4, impasse Cambon, 12000 Rodez.

Tél. : 05 65 68 87 32. Fax : 05 65 68 87 34.

<http://www.institut-pierre.com/>

L'Institut supérieur de recherche et de formation aux métiers de la pierre, reconnu Pôle d'Innovation des métiers de la pierre depuis 1997 par le Ministère des PME, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales. Structure dépendante de l'association ouvrière des Compagnons du devoir du Tour de France, l'institut est un établissement de formation et de recherche pour les acteurs du domaine, souhaitant se perfectionner dans leur métier ou se tenir informés de l'avenir de leur secteur. L'institut gère une base de données sur les professionnels de la pierre, les techniques, les monuments et édifices, les ressources bibliographiques et un glossaire des termes de construction en pierre.

Association ouvrière des compagnons du devoir du Tour de France (AOCDTF),

82, rue de l'Hôtel de Ville, 75004 Paris.

Tél. : 01 44 78 22 50. Fax : 01 42 71 10 19.

contact@compagnons-du-devoir.com

<http://www.compagnons-du-devoir.com/>

Parallèlement à ses activités de formation, de recherche et de publication, l'association informe sur les métiers du compagnonnage à travers la Bibliothèque des compagnons du devoir et la Librairie du compagnonnage.

Fédération compagnonnique des métiers du bâtiment (FCMB),

7, rue Petit, 75019 Paris.

Tél. : 01 42 02 06 23. Fax : 01 42 03 23 03.

fncmb@wanadoo.fr

<http://www.compagnons.org>

Outre son rôle de formation à différents métiers du bâtiment dans la tradition du compagnonnage, la fédération retrace au sein de ses musées l'histoire des compagnons et de leurs métiers et possède une librairie dédiée au compagnonnage. Avec les Meilleurs ouvriers de France, elle est à l'initiative de la création de la Cité des métiers et des arts à Limoges, celle-ci possédant un centre de documentation ouvert au public, présentant les chefs-d'œuvre réalisés par des compagnons et organisant des expositions temporaires sur les métiers de la main.

PRESSE

Pierre Actual, la revue des métiers de la pierre,

Mensuel,

ZAC de Chassagne, 69360 Ternay.

Tél. : 04 72 24 89 33. Fax : 04 72 24 61 93.

<http://www.pierreactual.com>

Chaque mois Pierre Actual fait le point sur toute l'actualité du secteur, de l'extraction, de la transformation et de la mise en œuvre des pierres, marbres, granits et autres roches ornementales. A travers ses dossiers et articles de fond, elle apporte également une information complète sur les techniques, l'évolution des marchés, la réglementation ou l'activité des entreprises.

Les listes d'informations sont proposées à titre indicatif et ne sauraient prétendre à l'exhaustivité.

POUR EN SAVOIR PLUS...

Consultez le Centre de ressources de l'Institut National des Métiers d'art, une ressource unique sur les métiers d'art :

- Des bases de données documentaires sur l'actualité des métiers d'art et des bases de données sur les formations, accessibles sur son site internet.

- Un fonds documentaire spécialisé : revues, dossiers, ouvrages et plus de 750 films sur ce secteur.



Institut National des Métiers d'art,
23 avenue Daumesnil, 75012 Paris. Tél. : 01 55 78 85 85
Ouvert du mardi au vendredi de 14 à 18 heures
info@inma-france.org
<http://www.institut-metiersdart.org/>

© INMA - 2015